



Procès-verbal décisionnel du Conseil Général du 10 juin 2026

CONSEIL GENERAL
DE
1355 SERGEY

1. Préavis 01/2026 : Comptes 2025

A l'unanimité, le Conseil Général décide :

- d'approuver les comptes tels que présentés et de donner décharge à la Boursière et à la Municipalité pour les comptes et la gestion de l'année 2025.

2. Préavis 02/2026 : Arrêté d'imposition pour 2027

A l'unanimité, le Conseil Général décide :

- d'accepter l'arrêté d'imposition pour l'année 2026 tel que présenté par la Municipalité, soit de maintenir le taux d'impôt communal à 76% de l'impôt cantonal de base.

3. Préavis 03/2026 : Complément au budget 2026

A l'unanimité, le Conseil Général décide :

- d'approuver le budget complémentaire de CHF 41'000.- pour l'année 2026.

4. Préavis 04/2026 : Indemnités des membres de la Municipalité et rémunérations pour la législature 2026-2031

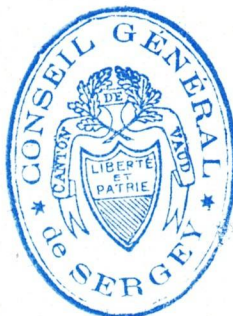
A l'unanimité, le Conseil Général décide :

- de fixer comme suit les indemnités de la Municipalité pour la législature 2026-2031 :
 - a. Indemnité annuelle du Syndic : CHF 6'900.-
 - b. Indemnité annuelle des Municipaux : CHF 3'500.-
- de fixer comme suit les indemnités du Conseil Général pour la législature 2026-2031 :
 - a. Indemnité par Conseil pour les Président et Secrétaire : CHF 70.-
 - b. Jeton de présence par Conseil : CHF 10.-
 - c. Indemnité annuelle de l'huissier : CHF 350.-
- d'adapter le tarif de l'heure de commune à CHF 35.- dès le 1^{er} juillet 2026.

Au nom du Conseil Général de Sergey :

Le Président

Patrick Misciali



La Secrétaire

Virginie Bard